



Rozérieulles, 31 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Concours photo. Un déclic pour les zones humides

La deuxième édition de ce concours photo, initié par l'agence de l'eau Rhin-Meuse et les Conservatoires d'espaces naturels, sera lancé le 2 février à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides. 175 photos avaient été reçues à l'occasion de l'édition 2016.



CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod
Cécilia Ledran
Agence de l'eau Rhin-Meuse
Tél. 03.87.34.48.59
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Marie-Hélène Degeorges
Conservatoire d'Espaces
naturels Lorrains
Tél. 03.87.07.53.60
mh.degeorges@cren-lorraine.fr

Emmanuèle Savart
Conservatoire d'Espaces
naturels de Champagne-
Ardenne
Tél. 03.25.80.50.50
esavart@cen-champagne-ardenne.org

Conservatoire des sites
alsaciens
Tél. 03.89.83.34.20
contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu

**Concours photo. Un déclic
pour les zones humides -
Toutes les informations :
www.eau-rhin-meuse.fr**

Ce concours photo est ouvert à tous, à la fois aux adultes/enfants et scolaires (3 catégories). Pour participer, rien de plus simple :

- ➔ Photographiez une zone humide du Grand Est (bassin Rhin-Meuse) et déposez votre cliché sur le site internet www.eau-rhin-meuse.fr avant le 30 avril 2017.
- ➔ Un jury sélectionnera les 15 photos les plus représentatives du territoire, soumises ensuite au vote des internautes
- ➔ La photo la plus « plébiscitée » dans chaque catégorie recevra un lot (tirage grand format). Ces photos serviront également de support à l'affiche de l'édition 2018.

A travers ce partenariat, l'agence de l'eau Rhin-Meuse et les Conservatoires d'espaces naturels souhaitent que soit porté un autre regard sur les zones humides, souvent méconnues, parfois même « mal aimées ».

Et pourtant, les zones humides jouent un rôle central dans le cycle de l'eau en apportant de multiples services gratuits : autoépuration de l'eau par filtration naturelle, atténuation des inondations en stockant l'eau en période de fortes pluies, alimentation en eau des nappes, maintien d'une biodiversité rare et spécifique, atouts touristiques... Un rôle qui prend une nouvelle résonance dans le contexte de l'adaptation au changement climatique.

Sur le bassin Rhin-Meuse, le champ d'inspiration pour les photographes amateurs est multiple et diversifié, du Ried alsacien, à la Moselle sauvage, de l'étang de Lachaussée, aux roselières et autres tourbières, en passant par les prairies alluviales de la Meuse... sans oublier les espaces présents en ville !

N'attendez plus, participez ! L'hiver et le printemps offrent de belles opportunités.

CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod
Cécilia Ledran
Agence de l'eau Rhin-Meuse
Tél. 03.87.34.48.59
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Marie-Hélène Degeorges
Conservatoire d'Espaces
naturels Lorrains
Tél. 03.87.07.53.60
mh.degeorges@cren-lorraine.fr

Emmanuèle Savart
Conservatoire d'Espaces
naturels de Champagne-
Ardenne
Tél. 03.25.80.50.50
esavart@cen-champagne-ardenne.org

Pierre Wetta
Conservatoire des sites
alsaciens
Tél. 03.89.83.34.20
contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu

Concours photo. **Un déclic
pour les zones humides -
Toutes les informations :**
www.eau-rhin-meuse.fr

Les zones humides du bassin Rhin-Meuse Le saviez-vous ?

Zones humides, qui êtes-vous ?

- Le bassin Rhin-Meuse compte 200 000 hectares de zones humides dites remarquables auxquelles s'ajoutent les zones humides ordinaires.

Trois critères permettent d'identifier une zone humide : la présence d'eau, et/ou la présence d'une végétation hygrophile (qui aime l'eau) et/ou la présence de sols hydromorphes (présentant des caractéristiques liées à un engorgement temporaire ou permanent).

Les zones humides hébergent souvent une faune et une flore diversifiées et parfois uniques.

Zones humides et intérêt économique

- On estime qu'un hectare de zone humide permet d'économiser entre 37 et 617 euros par an au titre de la lutte contre les inondations et jusqu'à 11 300 euros par an pour ce qui est de l'épuration de l'eau.

Préservation et restauration des zones humides

- Depuis 2007, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a accompagné financièrement la préservation/restauration de quelque 4 000 hectares de zones humides. Les porteurs de projet sont le monde associatif et les collectivités.
- Les Conservatoires des espaces naturels sont des associations de **protection** du patrimoine naturel **reconnues d'utilité publique**. Ils interviennent en **faveur de** la connaissance de la **nature**, la protection des **espaces naturels** et des **espèces**, la gestion des sites **protégés** et la valorisation des **espaces naturels**. Les Conservatoires d'espaces naturels d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine **protègent à eux trois 13 000 ha de milieux naturels remarquables** dont 6 790 ha de zones humides.

En accompagnement de ces actions de protection, des actions de sensibilisation, d'éducation sont menées par une diversité d'acteurs pour faciliter la découverte de ces milieux humides, et la compréhension et l'intérêt quant à leur préservation.

Zones humides, ils se mobilisent

- Des exemples concrets de préservation des zones humides
YouTube → Agence de l'eau Rhin-Meuse → Playlist Protection des zones humides

Zones humides, en manque d'inspiration ?

Vous ne savez pas où vous rendre pour photographier une zone humide près de chez vous ? Rendez-vous sur www.eau-rhin-meuse.fr où des sites vous seront présentés et proposés. Et puis, ouvrez l'œil et votre curiosité fera le reste... tout en respectant le site naturel.